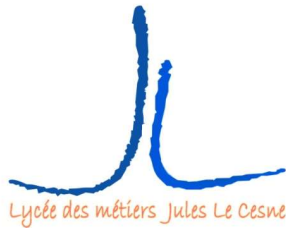


Note à l'attention' des élèves en mini stages, en stage « passerelle » ou en visite au lycée Jules Le Cesne.



Consignes à respecter

- Se munir de son carnet de liaison ou d'une pièce d'identité.
- Pour les mini stages les établissements d'origine de l'élève doivent fournir la convention signée par les responsables légaux de l'élève.
- Les élèves doivent présenter une feuille de présence à faire signer sur le lieu de stage.
- Se découvrir - élèves et accompagnants.
- Eteindre portable et/ ou baladeurs
- Le port de joggings ou de jeans à trous n'est pas admis.
- Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un élève ou un accompagnant si sa tenue ou son comportement ne correspond pas à notre règlement intérieur.

**Le Directeur délégué aux formations
professionnelles et technologiques**

Pour accéder aux différentes formations dispensées au lycée des métiers Jules le Cesne en visite ou en mini stage, **une tenue correcte est exigée** :

Précisions selon les sections

En hôtellerie

- Une blouse en coton obligatoire
- Chaussures de ville
- **Prévoir 3,45 €** pour le repas du midi, l'élève ne sera pas autorisé à sortir pour déjeuner.

En coiffure

- Une blouse en coton blanc, ou une tenue noire et blanche
- Chaussures de ville

En mode et pressing

- Une blouse en coton blanc
- Chaussures fermées

En vente

- Une tenue de ville correcte
- Chaussures de ville

Dossier suivi par
Sylvain Lemaître
Téléphone
0235224131
Fax
0235211217
Mél.
Sylvain.lemaître
@ac-rouen.fr

33, rue de Fleurus
76600 Le Havre